



ASSOCIATION
RAMSAR
FRANCE

pour les zones humides

Relevé de décisions Conseil d'administration du 2 Mai 2016

Présents :

Aïcha AMEZAL
Jean JALBERT
Yves VERILHAC

Daniel CRÉPIN (téléphone) Laurent GODÉ
Jean UNTERMAIER (représenté par Grégoire MACQUERON)
Régis VIANET

Excusés :

Luc BARBIER
Thierry LECOMTE

Jérôme BIGNON
François MIGNET

Geneviève GAILLARD

Assistaient également :

Bastien COÏC
Ghislaine FERRERE
Eve ALCOULOMBRE

Décisions prises lors du conseil d'administration du 2 Mai 2016 :

- Validation du compte-rendu du CA du 2 mars 2016.
- Une relance des adhésions sera effectuée mi-mai. Au 1^{er} mai 2016, l'association compte 52 adhérents (36 personnes morales et 16 personnes physiques).
- La réunion de lancement de l'étude sur l'état des lieux des sites Ramsar du bassin Rhin-Meuse a eu lieu le 11 avril. Elle a permis de préciser les attentes de l'agence de l'eau, ses besoins spécifiques et le planning de travail.
- Eve Alcoulobre a présenté son stage au MEEM, co-encadré par Ramsar France. L'objectif est de faire le bilan du réseau des sites Ramsar français, de mettre à jour la circulaire du 24/12/2009, et de définir une stratégie de désignation de nouveaux sites Ramsar.
- Le 8^{ème} séminaire des gestionnaires de sites Ramsar aura lieu du 19 au 21 octobre 2016.
- Plusieurs sites Ramsar devraient y signer la charte de gestion de l'association.
- Le programme est en cours de construction et devrait être finalisé pendant l'été.
- La réflexion sur l'Indemnité Spécifique Zones Humides via l'association Ramsar France suit son cours. Une rencontre a eu lieu mi-mars en Baie de Somme.
- Il en ressort l'importance de se mettre d'accord sur un montant, de se focaliser uniquement sur les prairies humides, et de connaître cette surface en STH à l'intérieur des sites Ramsar. Sans cela, la mesure n'a aucune chance d'aboutir.
- Un mémoire argumentaire sera rédigé par l'animateur de l'association, afin de défendre cette mesure auprès de parlementaires.
- Publication d'un article de 2 pages dans le prochain numéro de Zones Humides Infos sur la mise en place de cette ISZH.

Actualités

- Compte-rendu du colloque "continuité écologique dans les zones humides littorales" organisé par l'Onema 24 et 25 mars à Montpellier

L'objectif de ce colloque est de mettre en valeur les expériences réussies sur les 2 façades maritimes et, sur la base de ces expériences, d'élaborer un projet commun mobilisant les scientifiques et les acteurs des territoires. Ce cycle de réunions était organisé par l'Onema et le MEEM, avec des partenaires comme le CEL, les agences de l'eau, les pôles relais ZH, l'Aten, les associations « grands migrateurs ».

Le séminaire a montré une fois de plus que les ZH littorales, interfaces entre le continent et la mer sont déterminantes dans la gestion des flux biologiques : remonté et dévalaison des migrateurs dans les côtières, nurseries des poissons marins dans les lagunes. Il a aussi montré que pour ces territoires les politiques publiques étaient parfois complexes, difficiles à articuler et à mettre en œuvre : DCE, DCSMM, SDAGE, etc.

Les exemples présentés en séance plénière puis dans 3 ateliers étaient remarquables : restauration du polder de Mortagne sur Gironde, continuité écologique mer/étang du Vaccares, nurserie de la lagune de Salces Leucate, inventaire des ouvrages de l'estuaire de la Loire, recolonisation des anguilles dans les marais à poissons de la Seudre, état de conservation des lagunes du LR, articulation entre les différents documents territoriaux par le SAGE Adour aval.

La 1^{ère} table ronde a abordé les problèmes de la gestion des inondations avec les nouveaux outils comme la GEMAPI, le PGRI. La 2^{ème} table ronde s'est intéressée à l'évolution de la loi NOTRE et de la gestion des fonds européens à l'échelle régionale.

En conclusion on peut se demander si les bons exemples présentés à ce séminaire seront reproduits et établiront la base de l'élaboration du projet commun pour les ZH littorales. Il aurait été souhaitable que cette stratégie de projet commun affichée en début de colloque soit plus développée et débattue au cours des 2 jours.

- Retour sur la remise du label Ramsar au site Marais Vernier, vallée de la Risle Maritime, le 26 avril

Une journée locale de remise du diplôme Ramsar avait lieu mardi 26 avril dans le marais Vernier. Cette journée était organisée par la CdC de Quillebeuf sur Seine et le PNR des Boucles de la Seine Normande. La matinée était consacrée aux visites terrain, avec des journalistes de presse écrite et TV. L'après-midi avait lieu en salle, pour présenter le site, les diverses expériences et études menées. La dernière intervention était conjointe MEEM-Ramsar France, avec présentation du réseau des sites français et de la stratégie de désignation au niveau national.

- Loi biodiversité : les sites Ramsar reconnus par le législateur

L'article concernant les sites Ramsar a été validé au Sénat puis à l'Assemblée Nationale, en deuxième lecture, il est donc accepté. Ramsar est donc désormais mentionné dans la loi française, lorsque la loi de reconquête de la biodiversité et des paysages sera promulguée.

- Nouveau président à la FPNRF

Michaël Weber est le nouveau président de la Fédération des PNR de France.

- Journées Européennes du Patrimoine

Les journées Européennes du Patrimoine auront pour thème en 2016 (17 et 18/09) : Patrimoine et citoyenneté. Le rapprochement du patrimoine naturel et du patrimoine culturel semble plus évident que l'année précédente, notamment via les sciences participatives.